

0861223M
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PILOTE INNOVANT INTERNATIONAL
RUE TELEPORT 5
86130 JAUNAY MARIGNY
Tel : 0549620575

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Compétence exclusive

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée (après rejet par le CA)

Numéro d'enregistrement :42

Année scolaire : 2019-2020

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-2, R.421-9
- les décisions de rejet du conseil d'administration :

[X] 1ère délibération de rejet du 13/02/2020 acte n°41

[X] 2ème délibération de rejet du 20/02/2020 acte n°42

Le chef d'établissement arrête l'emploi de la dotation horaire globalisée de l'établissement pour l'année scolaire 2020/2021

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Raffi

Prénom : Pierre-Emmanuel

Signé le: 21/02/2020 17:27:36

Tableau de répartition des moyens en préparation de la rentrée 2020 - LP21

Discipline	Total discipline	Besoins	HSA	Total divers	
Philo	27	29,00	2,00	2	Création d'un bloc de moyens provisoire de 9h
Fçais	71,4	74,50	3,10	5,5	Création d'un bloc de moyens provisoire de 6h. Deux professeurs à temps partiel.
	12	12,00	0,00	0	
Maths	81	87,75	6,75	6,25	Mise en place d'un complément de service donné de 12h.
LV1 Ang,	76,5	90,90	14,40	7,65	Création d'un bloc de moyens provisoire de 9h pour implantation d'un poste de stagiaire.
All	18	19,00	1,00	1	Suppression d'un poste qui assurait 4h cette année
ESP	31	34,00	3,00	2,25	Création d'un bloc de moyens provisoire de 6h
chinois	9	10,10	1,10	0,6	Création d'un bloc de moyens provisoire de 9h
H/G - E C	77,4	88,75	11,35	4,25	Création d'un bloc de moyens provisoire de 21h
Scien Eco	33	34,00	1,00	2	Création d'un bloc de moyens provisoire de 15h
PHYS-CHIMIE	66	74,75	8,75	4	Suppression d'un poste qui assurait 6h cette année et suppression d'un poste qui assurait des heures en BTS SNIR (départ en retraite) pour le remplacer par des heures en Sciences de l'ingénieur.
PHYS APPLIQUEE	18	18,25	0,25	4,25	Suppression de deux postes de physique appliquée en lien avec la fermeture du BTS CIRA dont l'un était vacant (retraite).
S.V.T.	39	40,70	1,70	2,2	Création d'un bloc de moyens provisoire de 6h, Neutralisation pour un an du poste spécifique vacant.
A.P.	18	20,80	2,80	1,3	Création d'un bloc de moyens provisoire de 3h
Scien ing	88,5	98,75	10,25	17,25	Suppression d'un poste en prébac de Sciences de l'ingénieur avec une reconversion professionnelle. Mise en place d'un complément de service donné de 10,5h. Création d'un bloc de moyens provisoire de 15h pour le BTS SNIR.
EPS	37	38,00	1,00	0	Publication du poste spécifique vacant.
Total	702,8	771,25	68,45		
	0,2	5,75	5,55		
Total	703	777	74		
dotation	703	777	74		
BON		BON	BON		